

## Règles de présentation bibliographique

Version venant du site Web du département :

<http://www.hst.ulaval.ca/services-et-ressources/guides-pedagogiques/regles-de-presentacion-bibliographique/>

HST-1000 Lecture critique en histoire  
HST-1009 Recherche et rédaction en histoire  
HST-1901 Méthodologie du travail en histoire

En cette matière, il n'existe pas de système unique dans l'absolu, mais une nécessité d'homogénéité et des usages dominants (quoique variés). Les exemples sont à considérer comme des modèles à suivre; la correction sera effectuée en fonction de ces normes.

### Quelques règles générales

Une référence se construit comme un ensemble de phrases : ses parties constitutives sont séparées par des points. La clarté et l'uniformité sont les règles d'or. Soigner notamment les éléments suivants :

#### **Auteur**

Écrire au complet le prénom de chaque auteur; si l'ouvrage a été rédigé par plus de deux auteurs, s'en tenir à l'indication du premier, suivi de *et al.* [mis pour *et alii* = et autres]. Dans une bibliographie, le NOM du premier auteur se place devant le prénom, suivi d'une virgule; en seconde position dans une liste d'auteurs, ou dans une note en bas de page, c'est l'inverse, sans virgule de séparation. L'auteur peut aussi bien être un individu, une personne morale (par exemple, une compagnie) ou un collectif (par exemple, Collectif Clio).

#### **Titre**

Indiquer le titre au complet et le sous-titre s'il y en a un; séparer le titre et le sous-titre par un deux-points, sauf indication contraire dans l'ouvrage même (les titres et sous-titres peuvent parfois être séparés par un point, une virgule ou autre signe); mettre le titre et le sous-titre en italique. Dans le cas d'ouvrages réédités, indiquer l'édition après le titre (2<sup>e</sup> édition, Nouvelle édition révisée, etc.). Pour les titres en anglais, mettre une majuscule à tous les mots, sauf aux articles, aux prépositions et aux conjonctions (ces derniers prennent tout de même une majuscule au début du titre et du sous-titre).

#### **Date de parution**

Dans le cas d'une réimpression ou d'une réédition, indiquer entre parenthèses la date de l'édition originale, à la suite de l'année la plus récente, comme dans l'exemple qui suit : 1996 (1933).

## **Pagination**

Respecter la pagination dans chaque ouvrage, y compris les chiffres romains, s'il s'en trouve [par ex. : XIV-333p.]; en effet, une telle section préliminaire est souvent importante en longueur et en contenu.

## **Collection**

Placer le nom de la collection, précédé de l'abréviation Coll., à la fin de la référence bibliographique, ainsi que le numéro d'ordre de l'ouvrage dans cette collection, s'il y a lieu [par ex. : Coll. « HST », 33] séparés par une virgule.

Les règles précédentes ont été tirées et adaptées d'André SANFAÇON, *La dissertation historique : guide d'élaboration et de rédaction*, 2<sup>e</sup> édition, Québec, Presses de l'Université Laval, 2005, X-220 p.

## **Bibliographie**

Les exemples ci-dessous ne représentent que les cas les plus communs et sont à adapter selon les particularités de chaque cas.

### **Monographie**

NOM, Prénom. *Titre*. Édition. Lieu d'édition, éditeur, année, nombre total de pages. Collection, numéro d'ordre.

LEBRUN, François. *L'Europe et le monde : XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*. 5<sup>e</sup> édition. Paris, Armand Colin, 2007 (1987), 351 p. Coll. « U ».

### **Un volume ou un tome d'un ouvrage multivolume**

NOM, Prénom. *Titre général de l'ouvrage*. Édition. Volume [ou Tome] : *Titre du volume ou du tome*. Lieu d'édition, éditeur, année, nombre total de pages. Collection, numéro d'ordre.

LINTEAU, Paul-André *et al.* *Histoire du Québec contemporain*. Nouvelle édition révisée. Tome II : *Le Québec depuis 1930*. Montréal, Boréal, 1989 (1979), 834 p. Coll. « Boréal Compact », 15.

### **Monographie sans auteur identifié**

*Titre*. Édition. Lieu d'édition, éditeur, année, nombre total de pages. Collection, numéro d'ordre.

*Histoire du mouvement ouvrier au Québec : 150 ans de luttes*. Nouvelle édition revue et corrigée. Montréal, CSN/CEQ, 1984 (1979), 328 p.

## Article dans une revue

NOM, Prénom. « Titre de l'article ». *Titre de la revue*, numéro du tome ou du volume, numéro de la livraison (année entre parenthèses), pagination [par ex. : p. 3-33].

RUDÉ, George. « La participation populaire à la Révolution française ». *Histoire sociale / Social History*, 10,20 (1977), p. 277-284.

## Ouvrage collectif ou recueil

NOM, Prénom, dir. *Titre*. Édition. Lieu d'édition, éditeur, année, nombre total de pages. Collection, numéro d'ordre.

FAHMY-EID, Nadia et Micheline DUMONT, dir. *Maîtresses de maison, maîtresses d'école : Femmes, famille et éducation dans l'histoire du Québec*. Montréal, Boréal Express, 1983, 416 p. Coll. « Études d'histoire du Québec », 12.

## Article, chapitre ou section dans un ouvrage collectif ou un recueil

NOM, Prénom. « Titre de l'article, du chapitre ou de la section ». Prénom NOM, dir. *Titre de l'ouvrage*. Édition. Lieu d'édition, éditeur, année, pagination [par ex. : p. 3-33]. Collection, numéro d'ordre.

THIVIERGE, Nicole. « L'enseignement ménager, 1880-1970 ». Nadia FAHMY-EID et Micheline DUMONT, dir. *Maîtresses de maison, maîtresses d'école : Femmes, famille et éducation dans l'histoire du Québec*. Montréal, Boréal Express, 1983, p. 119-142. Coll. « Études d'histoire du Québec », 12.

## Article dans un dictionnaire ou une encyclopédie

NOM, Prénom. « Titre de l'article ». Prénom NOM, dir. *Titre du dictionnaire ou de l'encyclopédie*. Édition. Lieu d'édition, éditeur, année, volume ou tome, pages ou colonnes [par ex. : p. 3-33 ou col. 3-33]. Collection, numéro d'ordre.

BONJOUR, Madeleine et Aimé SOLIGNAC. « Sidoine Apollinaire ». Marcel VILLER *et al.*, dir. *Dictionnaire de spiritualité, ascétique et mystique : doctrine et histoire*. Paris, Beauchesne, 1989, Tome XV, col. 814-821.

## Article dans un journal

NOM, Prénom. « Titre de l'article ». *Nom du journal* (ville de parution, si nécessaire, entre parenthèses), volume, numéro (date entre parenthèses) [si le volume et le numéro ne sont pas disponibles, indiquer seulement la date, sans parenthèses], page [par ex. : p. B-4].

DUMONT, Fernand *et al.* « Les universités ne doivent pas abandonner leur évaluation du français des étudiants ». *La Presse*, 6 février 1992, p. B3.

## Mémoire ou thèse

NOM, Prénom. « Titre ». Mémoire de maîtrise [ou Thèse de doctorat, ou autre identifiant], ville, nom de l'université, année, nombre total de pages.

ROBERT, Jean-Claude. « Montréal 1821-1871, aspects de l'urbanisation ». Thèse de doctorat, Paris, École des hautes études en sciences sociales, 1977. iv, 491 p.

## Ouvrage ou article disponible sur Internet

Deux cas de figure se présentent. S'il s'agit de copies intégrales des originaux papier (comme les articles dans JSTOR ou les livres dans Ebrary), citer l'ouvrage ou l'article de la même manière que la version papier. Si l'ouvrage ou l'article n'est disponible que sur Internet, ou la version Internet n'est pas identique à la version papier (par exemple, une encyclopédie dont les premières éditions sont sur papier mais dont la dernière édition n'est disponible que sur Internet), utiliser la même forme que pour une publication papier, selon le type d'ouvrage ou d'article; à la fin de la référence, indiquer l'adresse Web précise et la date de consultation. À noter que dans ces cas, il n'est pas toujours possible d'identifier clairement des informations comme l'éditeur, le lieu ou la date d'édition.

Également, la notion de pagination n'est que rarement applicable aux textes sur Internet. VALLIÈRES, Marc. « Québec (Ville) ». *Encyclopédie canadienne*. Fondation Historica, 2008.

<http://www.thecanadianencyclopedia.com/index.cfm?PgNm=TCE&Params=F1ARTF0006595>, consulté le 25 janvier 2009.

## Notes en bas de page

Pour les notes en bas de page, utiliser les mêmes formes que ci-dessus, selon le type d'ouvrage ou d'article, avec les modifications suivantes :

- dans la séparation des différents éléments (auteur, titre, etc.) remplacer les points par des virgules (cela nécessitera parfois l'ajout d'une virgule après des abréviations comme dir. ou *et al.*);
- toujours mettre le prénom de l'auteur en premier et mettre les noms en minuscules;
- il n'est pas nécessaire d'indiquer la collection.

Quelques exemples de cette adaptation :

- François Lebrun, *L'Europe et le monde : XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*, 5<sup>e</sup> édition, Paris, Armand Colin, 2007 (1987), p. 37-45.
- George Rudé, « La participation populaire à la Révolution française », *Histoire sociale / Social History*, 10,20 (1977), p. 277-278.
- Nicole Thivièrge, « L'enseignement ménager, 1880-1970 », Nadia Fahmy-Eid et Micheline Dumont, dir., *Maîtresses de maison, maîtresses d'école : Femmes, famille et éducation dans l'histoire du Québec*, Montréal, Boréal Express, 1983, p. 119-120.

Pour alléger les notes quand une publication est citée à plusieurs reprises, utiliser un système de références abrégées. Deux systèmes sont acceptables, mais n'utiliser qu'un seul à la fois dans un travail.

### Notes avec latinismes

1. Krzysztof Pomian, *L'ordre du temps*, Paris, Gallimard, 1984, p. 148.
2. *Ibid.* [mis pour *ibidem* = au même endroit que la citation précédente].
3. *Ibid.*, p. 237.
4. Mona Ozouf, « Longue durée et temps présent », *Historiens et géographes*, 287 (1981), p. 434.
5. Pomian, *op. cit.*, p. 72 [*opere citato* = dans l'ouvrage cité, pour référer à un livre].
6. Ozouf, *loc. cit.*, p. 436 [*loco citato* = à l'endroit cité, pour référer à un article. On utilise aussi cette expression quand on cite un livre déjà cité, à la même page que la dernière fois où on l'a cité. Dans ce cas, on emploie *loc. cit.* seul, sans mention de page].

### Notes avec abrégements du titre

1. Krzysztof Pomian, *L'ordre du temps*, Paris, Gallimard, 1984, p. 148.
2. Mona Ozouf, « Longue durée et temps présent », *Historiens et géographes*, 287 (1981), p. 434.
3. Pomian, *L'ordre*, p. 237.
4. Ozouf, « Longue durée », p. 432.

Source : guide d'étude des cours HST-1000 Lecture critique en histoire et HST-1901  
Méthodologie du travail en histoire